



Le bulletin d'adhésion au SNPCE

À envoyer rempli, accompagné des documents demandés, à l'adresse suivante :
SNPCE – Chez Christine Atger, 440 avenue Maurice Dauvergne, 77350 LE MÉE SUR SEINE

Pour nous contacter : contact@snpce.fr

Personne physique <input type="checkbox"/>		Personne morale <input type="checkbox"/>	
Nom et prénom / nom de la personne morale			
Nom et prénom du représentant (pour les personnes morales)			
Date de naissance			
Nom du cabinet / de l'organisme employeur			
Adresse professionnelle			
N° tél.		N° fax	
Adresse électronique			
Statut : libéral <input type="checkbox"/> salarié <input type="checkbox"/> associatif <input type="checkbox"/> autre (préciser) :			
N° SIRET		N° NAF	
Date de début d'exercice			
Justificatif* d'exercice légal et rémunéré de la profession fourni (copie) :			
<input type="checkbox"/> certificat d'identification au Répertoire national des entreprises et de leurs établissements		<input type="checkbox"/> récépissé de déclaration en préfecture	
<input type="checkbox"/> extrait Kbis		<input type="checkbox"/> certificat de travail ou fiche de paie	
		<input type="checkbox"/> autre :	

* Ce justificatif pourra être demandé à chaque renouvellement d'adhésion.

Je, soussigné(e),,
adhère au Syndicat national des prestataires et conseils en écriture pour l'année ;

reconnais avoir pris connaissance de ses statuts, son règlement intérieur et son code d'éthique professionnelle et m'engage à les respecter ;

m'acquiesce de la cotisation annuelle (10 € par mois), soit €,
par chèque(s) à l'ordre du SNPCE (8 chèques maximum ; indiquez au dos la date d'encaissement souhaitée).
La cotisation syndicale peut être comptabilisée en frais professionnels, un reçu sera établi.

Pour les années à venir, seriez-vous intéressé(e) par la possibilité de régler par prélèvement automatique ?

Oui Non

Rappel des documents à fournir :

- bulletin d'adhésion rempli et signé
- justificatif d'exercice légal et rémunéré de la profession
- photo d'identité (pour la première adhésion)
- chèque(s) de règlement

À, le
Signature

